

# CONSEIL ÉLECTIF du 08/10/19

## 1. Ordre du jour

18h00	ACCUEIL DES CONSEILLER-ERE-S	20'
18 h 20	Présences et procurations	5'
18 h 25	Approbation de l'ordre du jour	10'
18 h 35	Approbation des PV du 25/06, 26/06 et 25/09	10'
18 h 45	Présentation des permanent-e-s	5'
18 h 50	Clôture des comptes de l'année 2018-2019	15'
19 h 05	Ticket + DPG	60'
20h05	PAUSE DINER	40'
20 h 45	Présentation du budget 2019-2020	25'
21 h 10	Vote des mandats externes <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Case central (2 effectif-ves et 1 suppléant-e)</i></li><li>- <i>Case local</i></li><li>- <i>Cefo (1 effectif-ve)</i></li><li>- <i>Commission électorale (3 effectifs-ves et 1 suppléant-e-s)</i></li><li>- <i>Commission disciplinaire de première instance (1 effectifs-ve et 1 suppléant-e)</i></li><li>- <i>Commission disciplinaire d'appel (1 effectifs-ve et 1 suppléant-e)</i></li><li>- <i>Commission de Subsidés Socio-culturels SSC (5 postes ouverts)</i></li></ul>	35'
21 h 45	PAUSE	10'
21 h 55	Speed dating des commissions	60'
22 h 55	Retour de la délégation ORC	15'
23 h10	Retour des délégations	20'
23 h 30	Divers	5'
22 h 35	Fin	

## 2. Accueil des conseiller-ère-s, présences et procurations

**Limor Aharon** : On va commencer. Bienvenue à ce Conseil extraordinaire électif, troisième du nom. Mettez votre téléphone en silencieux s'il vous plaît. Vous avez tous les documents et les deux cartons ?

**Nathan Delpierre** : Martin a oublié de prendre ses cartons mais il est parti à son kot chercher son ordinateur.

**Limor Aharon** : Il les prendra à l'entrée en revenant.

[Temps de pause]

Avant de commencer le conseil, quelques petites règles : mettez vos gsm en silencieux, respectez la parole de l'autre, soyez succinct-e-s. On travaille dans l'intérêt des étudiant-e-s et pas autres. Soyez courtois-e-s. Nous serons beaucoup plus difficiles sur le temps de parole et la brièveté. Selon l'ordre du jour, on commence par la vérification des procurations.

**Maxime Butera**: C'est encore en cours.

**Limor Aharon** : Tu veux lire les présences et procurations?

**Maxime Butera** : Oui, je le fais dès que Mehdi a signé..

[Mehdi Pire signe.]

[Maxime Butera lit les présences et procurations.]

**Soline Schreuer** : Lucas n'a pas été signé.

**Maxime Butera** : Il n'est pas là.

**Soline Schreuer** : Okay mais tu ne l'as juste pas cité.

**Maxime Butera et Limor Aharon** : Il signera quand il arrive.

**Limor Aharon** : Des remarques à faire sur l'ordre du jour ?

**Conseiller-ère-s présent-e-s** : Addahri Abarkan Farah, Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Butera Maxime, Caryn Orane, Chramti Yassine, Delpierre Nathan, Fanon Louis-Georges, Fraipont Mathilde, Gérard Sophie, Geshef Simon, Grognet Margaux, Haddioui Eléonore,

Huberty Arnaud, Josse Robin, Kudas Sébastien, Kuetsgens Melvyn, Legast Magali, Lheureux Thomas, Maes Henry, Marchal Claire, Meganck Bryan, Moreau Célestine, Mwiseneza Dieu-donné, Noppe Simon, Ntatamasumo Oceane, Pasture Martin, Pinte Victoria, Pire Mehdi, Schreuer Oriane, Schreuer Soline, Strebelle Sébastien, Van Cutsem Dorsan, Van Overstraeten Julien, Van Tichelen Baptiste et Verwerft Edouard.

**Conseiller-ère-s représenté-e-s** : Accart Anatole, Bach Guillaume, Buhr Marie, Carbonez Grégoire, Eloy Olivia, Filée Cécile, Fritschké Roxane, Garbar Maricka, Hitimana Joyeuse, Karavidas Ilias, Laidi Sami, Lebrun Justine, Marris Brandon, Mugeni Afisa, Owen Miel, Pierre Aurore, Pirovano André, Stassi Chiara, Van den Ackerveken Alice, Verwerft Edouard, Vincke Célia et Weber Valentin.

**Autres personnes présentes** : Sébastien Strebelle, Antoine van Steenberghe, Manon Sperati, Donatienne Van den Abeele et Frédérique Marsin.

## 1. Approbation de l'ordre du jour

**Limor Aharon** : Des remarques à faire sur l'ordre du jour ?

**Henry Maes**: Est-ce que c'est possible de discuter de la présidence de la Commission enseignement? On peut faire ça après la pause.

**Maxime Butera** : Ok. On fera ça après la pause.

**Arnaud Huberty**: Est-ce qu'on peut avoir les élections des responsables inclusivité et communication ?

**Maxime Butera** : Quand ?

**Arnaud Huberty** : Après la clôture des comptes ?

**Maxime Butera** : Après la DPG et le ticket ?

**Arnaud Huberty** : J'aurais dit avant.

**Limor Aharon** : Ok. On peut le proposer.

**Arnaud Huberty** : On vient de me faire remarquer les responsables doivent adhérer à la DPG donc je ne sais pas si on peut faire ça ?

**Limor Aharon** : Après la DPG, ça te va ?

**Arnaud Huberty** : Oui oui oui.

**Limor Aharon et Maxime Butera** : Y a-t-il un autre amendement à l'ordre du jour ?

**Maxime Butera** : Il faut retirer le vote du PV 26 juin car ça a déjà été fait.

**Limor Aharon** : Ok ok. On peut passer au vote

### **[Vote sur les amendements]**

**Amendement n°1** : Vote de la présidence de la Commission enseignement

⇒ **Consensus.**

**Amendement n°2** : Vote pour les responsables inclusivité et communication

POUR : 50

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3

⇒ **L'amendement est approuvé.**

### **[Vote de l'ordre du jour]**

POUR : 49

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2

⇒ **L'amendement est approuvé.**

**Maxime Butera** : J'aimerais demander le plus de silence svp.

## **2. Approbation des PV's du 25/06, 26/06 et 25/09**

**Maxime Butera** : Comme le PV du 26 a déjà été approuvé, on passe. Passons à l'approbation du PV du 25 juin. Puis, on fera le PV du 25 septembre. Y a-t-il des amendements? Personne .... On passe au vote.

### **[Vote pour le PV du 25 juin]**

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 23

⇒ **Le PV est approuvé.**

**Maxime Butera** : Des remarques ?

**Magali Legast** : J'ai 2 remarques :

- Ilias Karavidas est parti au milieu du Conseil donc il doit être considéré comme représenté.

- À la page 20, par rapport à l'élection du VRAE, je ne trouve pas ça clair. Je voudrais préciser ce que j'ai dit. Je voudrais remplacer la dernière ligne de ce que j'ai dit par :

Comment est-ce que les représentant-e-s au CAC vont choisir ou décider pour qui voter?

**Limor Aharon** : Autres remarques ou autres fautes ?

**Maxime Butera** : A la page 13, le point responsable inclusivité, je me suis trompé entre Cécile Filée et Cécile Gérard.

**Limor Aharon** : Moyennant ces corrections, on peut voter.

### [Vote pour le PV du 25 septembre]

POUR : 31

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 21

⇒ Le PV est approuvé.

**Maxime Butera** : On va arrêter de chuchoter.

**Henry Maes** : Petite remarque sur le fait que, dans les statuts, il y a une possibilité de voter ça au consensus pour gagner du temps.

**Limor Aharon** : Ok. Merci Henry.

## 3. Présentation des permanent-e-s

**Donatienne van den Abeele** : Bonjour. Je m'appelle Donatienne. Je suis la permanente juriste. Je travaille à  $\frac{3}{5}$  (lundi, mardi et vendredi). Si vous avez des questions juridiques ou que vos ami-e-s en ont, n'hésitez pas à venir me voir.

## 4. Clôture des comptes de l'année 2018-2019

**Maxime Butera** : Nous allons passer à la clôture des comptes. Nous demandons au comité d'envoyer quelqu'un qui assume la responsabilité pour la clôture des comptes de l'année 2018 - 2019 pour présenter.

**Arnaud Huberty** : @Martin Pasture, t'as entendu ?

**Maxime Butera** : Ne coupe pas comme ça.

**Arnaud Huberty**: @Martin Pasture, tu peux donner des informations par rapport à la clôture des comptes.

**Martin Pasture** : Non.

**Arnaud Huberty**: Il n'y a pas un conseil spécialisé ?

**Limor Aharon** : @Mehdi Pire, t'as un commentaire ?

**Mehdi Pire** : J'ai été trésorier pendant juillet 2018 à mars 2019. Donc, je peux présenter à ce moment-là et être responsable pour cette période.

**Maxime Butera** : Personne pour assumer l'année entière ?

**Simon Geshef** : @Mehdi Pire, tu n'as rien envoyé ?

**Mehdi Pire** : Si si, j'ai tout envoyé, jusqu'à ce que je passe la main.

**Arnaud Huberty** : Mathilde Fraipont voulait parler avant moi.

**Mathilde Fraipont** : Vous chercher quelqu'un-e qui explique ou qui est responsable ?

**Arnaud Huberty** : Désolé. Je n'ai pas été assez réactif mais je peux bien sûr présenter et expliquer.

**Mehdi Pire** : Bonjour à tou-te-s, j'ai été trésorier l'an passé. Je vais parler de la structure. La période importante est de juillet 2018 à mars 2019. Il y a deux comptes auprès de l'AGL : AGL Général (dépenses générales, projets, ...) et ASBL SEUL (permanent·e-s, ...). Avant, il n'y avait pas de trésorerie stricte. Il y a eu plein d'abus. Donc, aujourd'hui, on doit compenser ces abus. La Delgov vérifie beaucoup depuis 2 ans et l'AGL doit rembourser des frais qui ont été considérés comme injustifiés. Pour chaque dépense et chaque rentrée, il faut une pièce justificative (exemple : tickets de trains/de bus,...). Vous vous engagez surtout en termes de temps donc n'hésitez pas à vous faire rembourser. Vous avez reçu ces documents-là. Si vous avez des questions/remarques, je vais y répondre mais la Delgov a rien trouvé de injustifié.

**Yassine Chramti** : J'aimerais avoir un éclaircissement sur la période précise car le document ici AGL Général se clôture le 23 février. Si on vote la clôture des comptes, est-ce qu'on vote la période après ? Merci.

**Arnaud Huberty** : Point technique : Mehdi Pire parle jusqu'au 23 février et moi je prendrai la relève juste après.

**Simon Geshef** : C'est plus facile de présenter les deux comptes sur un seul

document. Aussi, comment l'UCL fait pour répartir les montants entre les deux comptes? Depuis plusieurs années, les montants versés de l'UCL diminuent.

**Martin Pasture** : Je donnerai une réponse tantôt.

**Célestine Moreau** : J'ai 2 points :

- De mémoire, l'asbl seul n'est pas au contrôle du conseil, notamment parce que ça concerne les salaires des permanent-e-s.
- **@Arnaud Huberty** : Est-ce que t'as pu être mis en contact avec Françoise ou Anaïs ou Eléonore ou est-ce que tu en parles juste parce que voilà ?

**Mehdi Pire** :

- **@Simon Geshef** : Le montant qu'on reçoit est fixé en fonction du nombre des étudiant-e-s inscrit-e-s. On reçoit 2 euro ou 2,5 euro par étudiant-e. C'est la Delgov qui fixe le nombre. Tu dis que chaque année, ça diminue. c'est intrigant. Ca c'est pour l'AGL Général. Pour SEUL, les montants sont fixés pour 2,2 temps plein (équivalent). C'est très technique mais c'est l'UCL qui fixe les montants.
- **@Célestine Moreau** : Grande question qu'on se pose depuis plusieurs années.

**Maxime Butera** : Point technique : Ce n'est pas au conseil de s'inquiéter de l'ASBL Seul. Point c'est tout.

**Martin Pasture** : Je vais parler tout à l'heure du budget pour cette année-ci et je vais refaire tout un briefing sur l'année dernière. On peut en reparler tout à l'heure.

**Louis-Georges Fanon.** : Martin Pasture a répondu à une partie de la question

- On n'a pas les équilibres.
- En termes de responsabilités : est-ce que c'est le-la trésorier-ère est seul-e responsable ou est-ce que le conseil est co-responsable ?
- Question sur la fusion des comptes des différents sites, est-ce qu'on a un bilan cumulé ?

**Henry Maes** : La question ne se pose pas à Mehdi. Est-ce qu'on peut avoir des clarifications sur pourquoi le Conseil n'a rien avoir avec le budget de l'ASBL Seul? L'autre question que je me pose est : beaucoup s'intéressent à la responsabilité des comptes après février 2019 mais qu'est-ce qu'implique cette responsabilité ? N'est-elle pas symbolique ?

**Arnaud Huberty** : Donc, **@Célestine Moreau**, je vais en parler, je suis au courant de la problématique, j'en ai parlé avec les différentes personnes et je peux donc rendre compte de cette question.

**Limor Aharon:** Ces comptes ont été validés par la Delgov donc il ne reste que de le présenter ici devant le Conseil. Ensuite, pour SEUL, c'est le CA de l'asbl qui est responsable de la gestion des comptes qui est formé notamment par le-la trésorier-ère.

**Maxime Butera :** C'est indiqué dans les statuts.

**Limor Aharon :** La responsabilité est celle du ticket, éventuellement présidence du conseil.

**Arnaud Huberty :** Je réponds après.

**Mehdi Pire :** Il y a trois personnes responsables : Président, SG et trésorier. Ce n'est pas une question de ticket.

**Maxime Butera :** Sur le M.B., selon les statuts que j'ai, il y a le nombre des associé-e-s.

**Mehdi Pire :** Il s'agit d'un point très technique qui n'intéresse personne ici. Toutefois, si je reprends les questions. Et bien, d'abord, qui est responsable de la trésorerie ? Le-la trésorier-ère et il-elle doit absolument rendre des comptes au Conseil pour tout le monde. Ensuite, pour les comptes site, je t'invite à aller aux conseils des sites. Avant, chaque site avait ses comptes mais il y a eu beaucoup d'abus. La Delgov demande maintenant qu'on ait un seul compte pour tous les sites.

**Limor Aharon :** On a épuisé le temps imparti pour les comptes.

**Arnaud Huberty :** Je vais être très rapide. il y a un problème au niveau du transfert des comptes. La Delgov n'a pas vu de problème en soi. Mais, nous avons un problème car Françoise s'était occupée des comptes. Or, maintenant, elle est partie. Toutefois, on va chercher ces comptes et on va revenir dessus dès que possible devant le Conseil.

**Mathilde Fraipont :** @Donatienne Van den abeele, tu n'as pas une farde de Françoise toi?

**Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin :** Si, on ne comprend pas bien. On va voir avec Martin Pasture.

**Yassine Chramti :** Très rapidement, on est d'accord que ce qu'on vote ici c'est que la période Mehdi ? Oui. Ok merci.

**Célestine Moreau** : Est-ce qu'on y revient le conseil prochain ou est-ce qu'on fait confiance à la Delgov et si on doit avoir une personne responsable on dit que c'est le comité de l'année passée ?

**Limor Aharon** : Oui, personne ne sera apte.

**Magali Legast** : Non, c'est bon.

**Arnaud Huberty** :

- **@Yassine Chramti** : Oui, on vote que jusqu'au 23 février.
- **@Célestine Moreau** : On ne va pas laisser la Delgov décider. Ca reviendra devant le conseil sans soucis. On retrouvera ces comptes, on mettra ça à l'ordre du jour et on le votera.

**Limor Aharon** : Est-ce qu'on peut clôturer?

**Magali Legast** : Je ne comprends pas ce que ça veut dire on ne trouve pas les comptes ? Est-ce qu'on n'a pas les justificatifs ? Est-ce qu'on n'a pas accès aux extraits ?

Pourquoi on doit y revenir ? Pourquoi on n'a pas pris la farde et pourquoi dans le comité de 15 personnes, personne n'a pris cette farde ?

**Célestine Moreau** : Pourquoi est-ce qu'on ne les a pas ces comptes ?

Personne ne répond.

**Maxime Butera** : Restez courtois.

**Martin Pasture** : Par rapport à ces comptes, nous n'avons pas la partie numérique. Ca a été compliqué d'avoir accès à tout ça. La passation a été difficile. C'est en partie de ma faute car je ne me suis pas attardé là-dessus. Toutefois, la Delgov a regardé et il y a trois dépenses qui posent légèrement problème notamment une dépense de 140 euro pour un billet de train pour une manifestation.

**Maxime Butera** : Allez, un point technique rapide pour Simon Geshef.

**Simon Geshef** : Point technique : Ce n'est pas 140 euro pour aller à une manifestation mais c'est un billet de train pour qu'Edouard Priem vienne à LLN.

**Martin Pasture** : C'est ce qui est marqué dans le rapport qui sera remis à la ministre de l'enseignement. C'est le rapport pour 2019 (jusqu'au 30 juin).

**Limor Aharon** : Est-ce que tu veux revenir une 3ème fois vers le conseil ou est-ce que c'est tout ce que tu as à transmettre ?

**Martin Pasture:** On peut envoyer un document avec toutes les dépenses pour le second quadrimestre qu'on pourra voter la prochaine fois.

**Maxime Butera :** La présidence commence à en avoir marre de remettre ce point c'est depuis le début de l'année. La présidence du conseil doit expliquer sa situation. On a encore des mandats externes à voter et on est en retard.

**Limor Aharon :** En tout cas, on vous a transmis exprès l'échéancier de la Delgov. On est méga en retard. Si le conseil veut reporter, on reporte mais ça serait cool d'avancer.

**Arnaud Huberty:** Si je peux me permettre, on n'a pas mis la priorité là-dessus et j'en prends la responsabilité et je m'en excuse je prends une partielle responsabilité.

**Limor Aharon :** Ok. Est-ce qu'on vote ?

**Maxime Butera :** On reporte ? Oui ou non?

**Limor Aharon :** On vous propose de reporter ce point.

**Mathilde Fraipont :** On vote la période Mehdi Pire?

**Célestine Moreau:** Est-ce qu'on peut voter séparément les comptes ?

**Limor Aharon :** On va voter alors jusqu'en février 2019.

### **[Vote pour les comptes jusque février]**

POUR : 42

CONTRE : 4

ABSTENTIONS : 12

⇒ Les comptes jusque février sont approuvés.

## **5. Ticket et Déclaration de Politique Générale**

**Maxime Butera :** On passe au ticket et DPG.

**Limor Aharon :** Maintenant, on va vraiment timer. On a mis le chronomètre.

**Maxime Butera :** On a une heure de retard. On invite le ticket à se présenter devant le Conseil.

**Arnaud Huberty:** Il y a une raison très simple pour ne pas avoir envoyé de composition du ticket. Jusqu'à la dernière, nous avons voulu trouver un·e SG. nous

n'avons pas trouvé. C'est un gros échec. Très clairement, sans SG, ça ne peut pas fonctionner correctement. Cependant, statutairement, un ticket peut être voté sans SG. Ce n'est pas notre souhait de base. Nous ne comptons pas travailler sans SG toute l'année. A court terme, ça peut fonctionner sans SG. La recherche de SG a été intense ces derniers jours. Elle le sera encore les prochains jours. Dans les options les plus évidentes, il n'y a pas eu de solutions. On pourrait présenter chaque membre mais on peut passer ce point car vous nous connaissez.

**Henry Maes** : Notre volonté est de se présenter comme une équipe et ne pas rester démissionnaire en vue d'avoir la légitimité du conseil. Ce ticket veut présenter un-e SG pour le prochain conseil.

**Arnaud Huberty** : Est-ce qu'on reprend les questions?

**Limor Aharon** : Est-ce que vous voulez vous représenter?

**Arnaud Huberty** : Je me suis chargé de formuler la DPG sur base du PV et je n'ai pas bien compris certaines informations. Du coup, je n'ai pas mis un des amendements. Par pitié, je vous en supplie, je n'ai pas mis le point sur la sélection à l'entrée. La DPG avait été votée avec de toute façon. C'était le point sur l'examen d'entrée en polytech. Le seul amendement de ma part, c'est de rajouter la phrase en tant que tel qu'elle avait été notée dans le pv du 25/26 juin. Je vous demande de ne pas repartir sur un débat de fonds s'il vous plaît.

**Mathilde Fraipont** : C'est tentant.

**Arnaud Huberty** : Oui, je sais mais s'il vous plaît.

**Limor Aharon** : On peut passer aux questions.

**Mathilde Fraipont** : J'ai plusieurs questions.

**Limor Aharon** : Pose les en même temps.

**Mathilde Fraipont** :

- Quelle procédure si vous trouvez un-e autre SG?
- Au-delà du ticket, avez-vous pensé à la charge mentale sur le Comité car c'est vraiment beaucoup? N'est-ce pas dangereux?

**Maxime Butera** : Essayez de parler clairement.

**Célestine Moreau** : Si pas de SG, comment se répartir le travail de SG entre vous car c'est un travail de plein temps?

**Magali Legast** : Quel est la phrase exacte sur la sélection à l'entrée ? Il faut rendre ça explicite.

**Yassine Chramti** : Merci. Mais, ça concerne le point sur la sélection à l'entrée. Est-ce que ça concerne la DPG ou on en parle après? Est-ce que je peux poser une question là-dessus?

**Limor Aharon** : On fait toutes les questions d'un coup et puis les propositions d'amendement du coup si c'est une question tu peux y aller.

**Yassine Chramti** : Du coup, actuellement, vous proposez une DPG qui a deux points sur la sélection à l'entrée : 1° Vous voulez refaire un point sur la sélection pour informer les étudiant·e·s et soutenir un examen d'entrée donc est-ce que vous êtes d'accord TOU·TE·S de soutenir cet examen d'entrée ? 2° Vous avez déjà voté un PS. Est-ce que cette sélection va influencer le PS?

**Arnaud Huberty** : Pour la procédure pour élire le SG, il faudrait faire un autre conseil électif. C'est la seule démarche à suivre statutairement. La charge mentale elle existe et on s'en est rendus compte. Il y a eu une distribution des charges qui a été organisée. On en a parlé avec Donatienne et Frédérique pour dire qu'on partagerait. L'objectif, c'est de pas reproduire l'année passée. On le fait plus comme un soutien, un appui. La répartition se fait aussi avec les VP notamment Henry Maes et Simon Geshef qui ont plus d'expérience. Les suivis sont mieux répartis et l'objectif c'est de répartir et de faire en sorte que ce soit gérable.

Pour Yassine Chramti, ça s'apparente à un débat de fond et j'ai l'impression que ça a déjà été dit la dernière fois. Pour le PS du Q1, ça ne pose pas de problème. Il y aura un PS au Q2. C'est un débat de fond dont il ne faut pas parler maintenant.

**Antoine van Steenberghe** : Je vois que dans la note que l'AGL soutient notamment les parrainages des BDE. De quelle manière comptez-vous le faire ? Par exemple, en apportant de l'aide logistique, de l'aide financière, ... ?

**Arnaud Huberty**: Je peux répondre?

**Limor Aharon** : Non.

**Mathilde Fraipont** : Est-ce que tu veux qu'on laisse cette phrase ou qu'on parle comme s'il n'y avait pas eu de débat?

**Yassine Chramti** : J'ai une question sur la forme : comment est-ce que ce point sur l'examen d'entrée est arrivé dans votre DPG ? Ce point ne figure sur aucun programme électoral sur base desquels on a tou·te·s été élu·e·s.

**Henry Maes** : Quant au parrainage, le PS consacre plus les actions qui vont être menées. Cela dit, ta question reste pertinente. Jusqu'ici, on voulait parler des bonnes pratiques avec les BDE. Ma prédécesseure en avait déjà parlé. C'est donc dans le cadre du partage de bonnes pratiques qu'on soutient le parrainage. Un parrainage financé et organisé par l'Université pourrait être un exemple concret. On pensait pas spécialement à un soutien financier mais ça pourrait être le cas.

**Arnaud Huberty** : Manifestement, je n'ai pas été clair. Il y avait deux points qui parlaient de la sélection. Le premier point sur la sélection reste tel qu'il est. Le deuxième point, c'est que j'ai suivi les avis de Grégoire Carbonez mais je me suis emmêlé les pinceaux car j'ai retiré une phrase alors qu'elle devrait y rester.

**Limor Aharon** : Il faut proposer un amendement.

**Arnaud Huberty** : Je le ferai.

**Limor Aharon** : Est-ce qu'il y a des questions encore ?

**Yassine Chramti** : Est-ce que tou-te-s les membres du ticket vont défendre ce point sur la sélection à l'entrée ? Est-ce que le ticket va soutenir ce point au Q2 ?

**Baptiste Van Tichelen**: Si on se présente sur cette DPG, c'est qu'on les soutiendra.

**Limor Aharon** : Encore des questions ?

**Henry Maes** : Le plan syndical affine la DPG.

**Yassine Chramti** : Statutairement, c'est la DPG.

**Limor Aharon** : Encore des questions ?

On passe à la proposition d'amendement.

**Yassine Chramti** : Arnaud Huberty, tu l'as ?

**Arnaud Huberty**: Oui, je cherche.

**Célestine Moreau** : Est-ce qu'on peut fermer la fenêtre ?

**Maxime Butera** : Oui oui. Bon, la phrase va être notée au tableau.

**Arnaud Huberty** : J'aimerais vraiment m'excuser. C'est ma faute et on a perdu du temps.

### [Vote de l'amendement proposé]

Ajouter cette phrase : *“Pour ce qui est des examens d'entrée, nous sommes favorables à l'examen d'entrée en EPL. Pour les autres facultés, il faut voir au cas par cas selon les acquis nécessaires en se tournant vers le BDE responsable et en prenant leurs avis. Nous ne sommes pas pour la sélection systématique.”*

POUR : 33

CONTRE : 10

ABSTENTION : 13

⇒ L'amendement est adopté.

### [Vote de la DPG en elle-même - bulletins : 58 dont 2 blancs et 0 nuls]

POUR : 38

CONTRE : 12

ABSTENTIONS: 6

⇒ La DPG et le ticket est approuvé.

## 6. Vote des responsabilités

**Maxime Butera** : Point suivant sur le vote des responsabilités communication et inclusivité. On commence par la communication. Est-ce que tout le monde sait ce que ces responsables veulent dire ? Bien.

Est-ce qu'il y a des candidat-e-s pour la responsabilité communication ? Il n'y a qu'une candidate qui se présente.

**Soline Schreuer** : Oui.

### 6.1 Responsable communication

**Soline Schreuer**: Salut. Je me présente comme responsable communication toute seule. J'aurais voulu avoir un binôme mais je n'ai pas trouvé. Je suis en communication en deuxième année et la comm' est ma passion. La communication est vraiment ma vision du monde : être transparent. Aussi, j'ai l'idée de redynamiser la commission communication. En plus, j'ai 0 expérience donc je suis prête à écouter vos idées. Je cherche des gens qui veulent bosser en équipe.

**Maxime Butera** : Salve de 3-4 questions puis les réponses.

**Célestine Moreau** : Déjà, je trouve ça cool que tu oses te lancer vu qu'on a eu du mal à trouver quelqu'un·e. As-tu déjà une idée de ce que tu veux faire? Vu que tu commences seule, je suppose que tu vas prioriser ton boulot et sur quoi comme communication tu vas te concentrer?

**Soline Schreuer** : En fait, mes idées, j'ai été voir les pages AGL de Liège et autres AG des étudiant·e·s. Elles sont hyper fun avec des concours etc. et je voudrais qu'on soit plus fun. Comme priorité, je pense que je vais voir avec la commission et j'aime bien la communication via internet je trouve ça pratique et je crois que en auditoire avec le sondages c'est pratique donc toutes les pistes sont ouvertes.

**Bryan Meganck** : Tu parles juste de la communication vers l'extérieur mais quid de la communication vers l'intérieur? Au niveau de la DPG ? Au niveau des contacts ? Etc.

**Soline Schreuer**: Je vais me renseigner un maximum sur ce qui se passe en interne et au niveau de la dpg et du plan syndical j'ai tout lu et je suis d'accord avec faire passer ces idées-là.

**Bryan Meganck** : Est-ce que t'as des idées en plus?

**Soline Schreuer** : Non. Pas spécialement.

**Maxime Butera** : Pour la responsabilité communication, vous n'avez pas de bulletin de vote mais on vous les distribue de suite. Mais avant, pas d'autres questions ? Non?

[Vote	pour	le	poste	de	Responsable	Communication]	
POUR					:		47
CONTRE							8
ABSTENTIONS					:		2

=> **Soline est élue**

[20:28 : Guillaume Bach part et fait procuration à Luca]

## 6.2 Responsable inclusivité

**Maxime Butera** : J'invite les candidat·e·s à passer devant pour se présenter. En plus, je voulais vous dire : Merci de signifier vos départs à la présidence du Conseil s'il vous plaît.

**Claire Marchal** : Bonsoir à tou-te-s. Je m'appelle Claire. J'ai accepté le poste aujourd'hui à midi. Je n'ai pas de projets pour l'instant. Je préfère laisser la parole aux gens concerné-e-s. Donc, si je suis élue, j'irai voir les associations, les KAPs, etc. concernés et je prendrai à coeur leurs idées. Je suis à fond dans l'égalité. Pour moi, les discriminations, c'est pas ouf. [RIRE] Oui, donc je suis super fatiguée et j'ai rien préparé. Mais, somme toutes, je suis contre toute forme de discrimination. Tout le monde doit se sentir inclus quelque part.

**Maxime Butera** : Des questions ?

**Yassine Chramti** : J'ai deux remarques. D'abord, je rappelle le mot courtoisie. Deuxièmement, j'ai eu l'occasion de beaucoup parler avec toi. Je trouve ça vraiment chouette que tu t'investisses sur ce projet-là je suis persuadé que tu feras ça très bien.

**Louis-Georges Fanon** : Juste une question : tu as parlé de genre, de féminisme, ... mais, est-ce qu'il y a des idées par rapport aux handicaps ?

**Egide Izere** : J'ai deux questions :

- Est-ce que tu as de l'expérience dans le militantisme sur ces sujets là ?
- Est-ce que tu trouves que les changements de noms d'auditoires etc est une priorité ?

**Claire Marchal** :

- @**Louis-Gérard Fanon**: Par rapport aux PEPS, ça me tient à coeur mais ça fait partie de la com' PEPS.
- @**Egide Izere** :
  - Pour le militantisme, j'apprends toujours mais j'ai eu beaucoup de discussions à ce sujet notamment avec des gens du KAP Angela.
  - Par rapport aux auditoires, je préfère me référer aux gens concerné-e-s.

**Maxime Butera** : Merci Claire.

**Henry Maes** : Je suis super content que tu te présentes. Ca me tient particulièrement à coeur comme thématique. J'espère qu'il y aura du monde dans ta commission, j'en ferai partie. J'espère pouvoir travailler avec toi.

**Maxime Butera** : Tu as parlé de l'intégration des personnes PEPS. Est-ce que tu penses que votre travail pourrait se rejoindre ?

**Claire Marchal** : Oui.

**Maxime Butera** : Autres questions ? Non ? Parfait.

[Vote	pour	le	poste	de	Responsable	Inclusivité]
POUR				:		45
CONTRE				:		5
ABSTENTIONS				:		8
=>		<b>Claire</b>			<b>est</b>	<b>élue.</b>

\*\*\*\*\*PAUSE DINER\*\*\*\*\*

## 7. Présentation du budget 2019-2020

[Baptiste Van Tichelen part à 21h16 et donne procuration à Julien Van Overstraeten].  
[Sébastien Kudas arrive à 21h18].

**Maxime Butera** : Limor Aharon va lire les noms, vous répondez pour vous et pour vos procurations.

[Limor Aharon lit les noms.]

[21h25 : **Océane Ntatamasumo** s'en va et donne procuration à **Louis-Georges Fanon**].

**Maxime Butera** : On a procédé au dépouillement des bulletins des tickets. Le ticket est élu : 58 bulletins, 2 blancs, 38 pour, 12 contre et 6 abstention. Maintenant, on passe à la présentation de la trésorerie.

**Martin Pasture** : Merci d'être là ! Je vais présenter le contexte historique de la trésorerie à l'AGL. D'abord, je vous présente ces résumés des rapports de la Delgov. Nous devons maintenir une trésorerie impeccable pour plusieurs raisons : avoir 20 000€ de dépenses non justifiées, c'est pas gérable et un coup dur pour l'image. C'est une bonne chose de remettre les comptes en ordre, notamment par respect pour les fonds publics. Le décret spécifie que cet argent doit être réservé aux 7 missions que

les représentant·e·s ont. Pour les sites, l'AGL était le centre au niveau de Louvain-la-neuve et il y avait des comptes sur les différents sites avec leur trésorerie propre, ce qui n'a pas toujours été bien géré. Dans le passé, il y a un point qui n'a pas été justifié et je vais recontacter la DELGOV. Il est important de gérer les budgets en fonction des projets qu'on veut mettre en oeuvre.

Quant au règlement sur le fonctionnement de la trésorerie, sur les trajets durant l'été, vous avez encore 2 semaines pour le faire. Voilà pour les modalités. Il y a des documents dans les bureaux de l'Agl ou par mail. Si vous envoyez des documents par mail, merci de les scanner.

Ensuite, il existe 3 comptes à l'Agl

- AGL : gestion interne;
- SEUL : l'ASBL, salaires des permas;
- Salles.

Je ne présenterai que le budget et les comptes précis du compte AGL courant. Les employé·e·s de SEUL sont une obligation légale de l'université envers la représentation étudiante – décret participation (1,5 ETP légalement, 2,2 ETP de l'UCL). Le budget total : 87 212,53€ – 8488,68€ = 78 723,85€.

## Recettes

	<b>Budget initial</b>
État des comptes au 1er juillet 2019	138.043,67
AGL Général	60.981,03
AGL Général épargne	77.062,64
Subventions UCL	
Autres rentrées	
<b>TOTAL recettes</b>	<b>138.043,67</b>
Logistique	28.300,00
Assurances	200,00
Frais bancaires	100,00
Téléphonie et internet	5.000,00
Bureaux	8.500,00
Impressions	5.000,00
Trajets	3.000,00
Accueil locaux	500,00
Événements, publicité et projets	6.000,00

Organes internes		8.800,00
	Conseil	1.500,00
	Élections	5.000,00
	ComEns	100,00
	ComSoc	100,00
	ComTE	100,00
	ComOuso	100,00
	ComAnim	100,00
	CoCom	100,00
	ComInfra	100,00
	ComPeps	100,00
	ComSSC	100,00
	Mons	100,00
	Saint-Gilles	100,00
	Tournai	100,00
	Woluwe	200,00
	Syello	200,00
	Comité	400,00
	Rethinking Economics	100,00
	UBE	200,00
Formations		2.100,00
	Weekend AGL Q1	1.000,00
	Weekend AGL Q2	1.000,00
	Formations	100,00
Relations extérieures		15.200,00
	SSC	10.000,00
	Savate	5.000,00
	Pulls AGL	0,00
	24h vélo	100,00
	Cartes de vœux	100,00
Affiliation à d'autres organisations		18.500,00
	ORC	18.000,00
	Universanté (Guindaille2.0)	500,00

**Maxime Butera** : Fini ?

**Martin Pasture** : Oui oui.

**Maxime Butera** : Passons maintenant aux questions-réponses.

**Melvyn Kuetgens** : Il n'y a que 200€ pour le Syello, est-ce que ce montant va être rehaussé ?

**Oriane Schreuer:** Il y a de l'argent pour les 24h. De quoi s'agit-il?

**Sébastien Kudas :** Guindaille 2.0, c'est le budget pour toute l'année ou par quadri ?

**Martin Pasture :**

- **@Melvyn Kuetgens :** Par rapport au Syello, ils ont voulu renouer des contacts avec l'AGL. Ca sera normalement plus que 200 euro mais je leur ai demandé de construire un budget pour connaître leur avis et je modifierai mon budget dès que j'aurai l'information.
- **@Oriane Schreuer:** Pour les 24h, ces lignes sont reprises des années précédentes. Pour l'instant, je mettrais plutôt cet argent comme une ligne de projet. Il faudrait que ça soit utilisé pour un projet.

**Robin Josse :** Point technique : C'est de l'argent pour prévention et stands d'univers santé et autres.

**Martin Pasture :** Pour Univers Santé, l'année passée en tout cas, on n'a pas reçu les rapports d'activité parce qu'on ne savait pas où l'argent allait. Ils nous ont redemandé cette année, j'ai mis 500.

**Mehdi Pire:** J'ai une question et peut-être un amendement. Dans ton budget, tu n'as pas mis de poste pour la commission inclusivité? Et pour la délégation communautaire ?

**Mathilde Fraipont :** Dans le budget, il y a une ligne pour l'UBE de 200 euros. Or, ils-elles ne donnent pas de signe de vie.

**Simon Geshef:** J'ai plein de questions. D'abord, c'est super cool que tu aies fait une présentation. Toutefois, tu n'as pas mis les profits dans ta présentation. Quid ? En plus, quid du comptes salles ? En plus, par rapport à la clause projet, qu'en est-il? Finalement, au niveau macro, quid de la réaffectation des bénéfices ? Est-ce qu'on crée un projet avec ces bénéfices ? Ne devrait-on pas prévoir un truc ?

**Martin Pasture :**

- **@Mehdi Pire:** Tout à fait. Je suis tout à fait pour un amendement dans ce sens là.
- **@Mathilde Fraipont :** Quant à l'UBE, nous devons mettre cette ligne, même si on ne sait pas histoire de se protéger. Ce sont des lignes de budget qui sont maximales et elle restera dans le budget.

**Célestine Moreau :** Point technique - On fait quand les amendements ?

**Maxime Butera :** On fera les amendements après.

**Yassine Chramti** : Point technique : Les délégations à la base n'ont pas de budget.

**Arnaud Huberty** : Point technique : réunion organisée avec les président·e·s des BDE mardi prochain.

**Martin Pasture** : @**Simon Geshef** : Quant à l'argent accumulé, notamment au niveau des salles, il faudrait qu'il soit investi pour les étudiant·e·s selon l'UCL. Nous y réfléchissons cette année.

**Simon Geshef** : Point technique : c'est un compte épargne à part ?

**Martin Pasture** : C'est complètement à part, l'argent doit revenir aux étudiant·e·s car les locaux leurs sont destinés et ils·elles paient pour ça il faut que l'investissement leur revienne.

En plus, quant au budget SEUL, l'Université nous donne pile poil ce qu'il faut.

**Magali Legast** : Par rapport aux formations, il est prévu deux week-end de formation dans ce budget. or, quand j'en ai parlé, il ne devrait y avoir qu'un seul week-end. Alors pourquoi en prévoir deux ?

**Julien Van Overstraeten** : Juste rapidement. J'ai tilté sur les 10 000 euro pour la Savate. Est-ce qu'on a une idée de ce que ça a coûté l'an passé?

**Dorsan Van Cutsem** : Je me demandais par rapport au pré-pol'. Est-ce que ça pose un problème au niveau du budget ?

**Martin Pasture** :

- @**Magali Legast** : Tout ça est préventif. On ne sait jamais à l'avance. Au moins, comme ça, on a une place dans le budget.
- @**Célestine Moreau** : Dans le budget, il est prévu 5 000 euro. Ce sont les chiffres de l'an dernier. En vérité, quatre numéros devraient sortir cette année. En fonction des impressions, ça aura un coût certain.
- @**Dorsan Van Cutsem**: Je propose qu'on en parle une autre fois.

[21h50 : **Baptiste Van Tichelen** est de retour].

**Egide Izere** : Pour l'accueil locaux, à quoi ça correspond ? Et les 100€ de formation c'est pour payer les intervenant·e·s ou c'est pour autre chose ?

**Yassine Chramti** : J'ai plusieurs questions. D'abord, je sais qu'il y a un projet de bibliothèque militante à l'AGL : où est-ce que ça rentrerait ? Et aussi, est-ce qu'il y a de la place s'il devait y avoir des frais de type juridique (par exemple, pour la

problématique des mémoires en master)? Sommes-nous prêt·e·s à payer des recours juridiques comme s'il y en a déjà eu dans le passé?

**Sébastien Kudas** : J'entend qu'on a pas fait le versement 2.0 alors que ça a été voté. J'ai présenté les comptes j'aimerais bien savoir pourquoi ? Sur quoi on se base ? Mehdi Pire est peut-être plus apte à répondre ?

**Louis-Georges Fanon**: Juste une question technique quant aux échéances. Il n'y a pas de date dans ton budget. Est-ce que tu as des éléments de réponses à donner?

**Martin Pasture**:

- **@Egide Izere**: Quant à l'accueil bureaux, il s'agit d'une ligne de budget qui s'occupe de tout ce qui est presse (quotidiens, mensuels, etc.) et aussi les frais d'achat de matériels pour les locaux.
- **@Yassine Chramti** :
  - Quant à la bibliothèque, elle rentrerait dans accueil bureaux.
  - Quant aux liquidités, elles sont versées en 3 tranches de la part de l'UCL au cours de l'année. J'ai discuté avec l'administrateur de l'AVIE pour que ça se passe automatiquement sans passer par les procédures comme avant. tranches en (indiquer les mois).

**Mehdi Pire** : Les 500 euro ont été payés au premier quadrimestre mais, peut-être, qu'il s'agit d'une autre demande au second quadrimestre quand je n'étais plus là.

**Célestine Moreau** : pour répondre à Julie. L'année passée on a pas eu énormément de numéros. Cette année il y en aura peut-être un peu plus on ne s'est pas encore renseigné·e·s.

**Simon Geshef**: Moi, j'ai une incompréhension vis-à-vis d'un point : les comptes de l'AGL. Nous avons 138 000 euro qui dorment sur des comptes. Je ne comprends pas comment on peut laisser ça dormir.

**Yassine Chramti** : Point technique: Je n'ai pas eu de réponse à la question sur les recours juridiques.

**Martin Pasture** :

- **@Yassine Chramti** : Il n'y a plus la ligne dans le budget, on peut en parler sur un amendement
- **@Simon Geshef**: Il faut faire la différence entre le compte salles et agl. Les recettes du compte salles n'appartiennent pas à l'AGL mais à tou·te·s les étudiant·e·s de l'UCL. D'ailleurs, l'UCL est très clair là-dessus et menace de nous retirer les salles. Toutefois, cette année, on peut bien sûr espérer en faire quelque chose.

**Maxime Butera** : Merci Martin Pasture. Encore un ?

**Yassine Chramti** : Je veux soutenir l'intervention de Simon Geshef. C'est hypocrite de notre part de faire dormir de l'argent sur un compte. C'est un cas de "au cas où" et l'ucl ne contrôle pas nos comptes cet argent est à l'agl.

**Egide Izere**: Par rapport aux formations et aux sites, tu as dit qu'il y avait des modifications à faire mais ça changerait de combien par rapport ici?

**Mehdi Pire** :

- **@Simon Geshef**: Tu as soulevé une question intéressante quant à l'argent qui dort. On ne peut pas mélanger.
- **@Célestine Moreau** : Quant à la Savate, c'est un budget assez élevé car on avait une savate de la rentrée ce qui justifiait ce budget important. Juste pour donner l'élément historique.

**Martin Pasture** : Par rapport aux séances d'informations, c'est plutôt pour les intervenant-e-s. ça peut arriver en dehors des week-ends de formation. En plus, quant aux sites, je vais vraiment essayer de bosser là-dessus cette année. Louvain-la-neuve devient un site comme les autres.

**Maxime Butera**: Y a-t-il des amendements au budget de Martin Pasture ?

**Sébastien Kudas** : J'aimerais sincèrement qu'on continue notre collaboration avec les autres collectifs pour soutenir Guindaille 2.0.

**Maxime Butera** : Donc, tu proposes de passer de 500 à 1000€ dans le budget ?

**Sébastien Kudas** : Oui.

**Claire Marchal**: Il faudrait ajouter un budget pour la commission inclusivité.

**Simon Geshef** : Moi j'ai trois amendements :

- J'aimerais ajouter dans le budget une ligne pour le projet du site. Je voudrais que ce soit alloué en fonction du nombre d'étudiant-e-s.
- Je voudrais rajouter les produits dans les budgets car comme ça je trouve ça un peu incompréhensible.
- Je trouve que ça serait important qu'on ait une présentation des comptes consolidée. Je trouve qu'on découvre ici ces comptes, ces budgets et je trouve ça hyper opaque.

**Limor Aharon**: Ce n'est pas un amendement.

**Simon Geshef**: Si, c'est un amendement.

**Limor Aharon** : D'autres amendements ?

**Magali Legast**: C'est cool de donner de l'argent aux sites mais je suis sceptique à l'idée de donner du budget si on ne sait pas s'il va être utilisé.

**Yassine Chramti** : Je propose de rajouter une ligne pour des dépenses potentiellement juridiques car on ne sait jamais.

**Limor Aharon**: Autres amendements ?

**Sébastien Kudas** : Tout à l'heure, on a parlé des 24h. En fait, on utilise la fête des voisin-e-s avec les autres collectifs. L'AGL donne 400 euro mais je pense qu'on pourrait augmenter cette somme.

**Yassine Chramti**: Martin Pasture m'a fait comprendre que je devais rajouter un chiffre à mon amendement et la dernière fois, en 2016-2017, il y avait 3000 euros de prévu pour des questions juridiques.

**Mehdi Pire** : Je propose d'ajouter une ligne de budget de 100 euro pour toutes les délégations. En plus, je trouve le point sur les budgets des sites hyper importants mais que mettre là-dedans ? Il faudrait voter quelque chose de concret. En plus, par rapport aux dépenses juridiques, je pense que c'est trop vague. On en rediscutera si cela se présente.

**Maxime Butera**: Je reviens sur les points juridiques. Ce serait une réserve de dépenses juridiques potentielles en cas d'engagement d'un·e avocat·e. Si je ne me trompe pas. (pas précis quant à la question de à quel moment on débloquerais les fonds ? demander à maxime ?)

**Martin Pasture** : Donc, j'ai rien à dire sur les amendements sauf, sur le trois, quant à une ligne de budget pour les projets des sites en fonction du nombre des étudiant-e-s, car je ne comprends pas trop de quoi il s'agit. Toutefois, faire quelque chose à côté en fonction des sites, je suis à 100% pour. Par ailleurs, quant au fait d'introduire les produits, dans ce que j'ai envoyé, je veux bien mais en gros il y a trois grosses lignes et elles sont prévues.

**Simon Geshef** : Je fais une petite précision de mon amendement : dans les budgets 2015 - 2016, tu as une colonne dans laquelle il est mis les subventions de l'UCL. Il faut dire d'où l'argent vient.

**Martin Pasture**: Pour les salles, il n'y a pas de budget. Pour l'ASBL SEUL, l'UCL nous donne les sommes au centime près. Pour l'AGL Général, on a 80 000 et quelques, moins les sommes qu'on nous déduit.

**Simon Geshef** : Non, mais il faut éclaircir ce truc.

**Arnaud Huberty**: Vous pouvez continuer cette question par après. Histoire qu'on en discute en comité avant d'empiéter sur le temps du conseil ?

**Martin Pasture** : Quant au point sur les dépenses juridiques, on peut voter ça. Je suis un peu mitigé. Par rapport, aux délégations, il y en a beaucoup et c'est difficile de faire des budgets sur chaque.

**Simon Geshef** : Le budget que t'as construit est bénéficiaire. Donc, si on vote ce budget, on économise 10 000, qui dorment.

**Yassine Chramti** : Point technique : la majorité des délégations ont à manger dans leurs réunions.

**Limor Aharon**: Allez un dernier tour de parole.

**Louis-Georges Fanon** : Pour les 10 000€, le budget est voté aujourd'hui et on devrait pouvoir avoir une marge de manoeuvre pour les projets qui surgiront plus tard.

**Magali Legast**: Point technique : il y a aussi un budget revu en cours d'année, donc on peut toujours modifier.

**Célestine Moreau**: On a un nombre incalculable de délégations et il y a plein de gens. Sinon, par rapport aux 10 000 euro, est-ce que toi, Simon Geshef, tu as une idée de comment les répartir ?

**Egide Izere**: Par rapport aux frais juridiques, on n'a pas besoin de rajouter une ligne. Si on a besoin, on ira chercher sur les comptes épargnes. En plus, par rapport aux délégations, ça n'a pas de sens. Et, finalement, pour les 10 000 euro, on peut les mettre dans les projets.

**Maxime Butera** : On passe au vote des amendements. On essaye la méthode du consensus.

**[Vote de l'amendement n°1 : Collaboration avec Guindaille 2.0]**

⇒ CONSENSUS

**[Vote de l'amendement n°2 : Budget pour la Commission Inclusivité]**

⇒ CONSENSUS

**[Vote pour l'amendement n°3 : Ligne pour les budgets de sites]**

POUR : 12

CONTRE : 27

ABSTENTIONS : 10

⇒ L'amendement est rejeté.

**[Vote pour l'amendement n°4 : Rajouter les produits dans le projet]**

**Bryan Meganck** : C'est quoi les produits ?

**Maxime Butera** : produits = recettes, c'est le positif

.POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTIONS

⇒ L'amendement est adopté.

**[Vote pour l'amendement n°5 : Comptes consolidés]**

⇒ L'amendement est adopté par CONSENSUS

**[Vote pour l'amendement n°6 : Dépenses pour recours juridiques annuelles]**

POUR : 13

CONTRE : 33

ABSTENTIONS : 9

⇒ L'amendement est rejeté.

**[Vote pour l'amendement n°7 : Budget pour les délégations]**

POUR : 2

CONTRE : 38

ABSTENTIONS : 9

⇒ L'amendement est rejeté.

**[Vote du budget]**

⇒ Le budget est adopté par CONSENSUS.

**Sébastien Kudas** : Point technique : On vote ce qu'il y a là avec les amendements qui sont adoptés et on fait comment s'il y a des choses en plus ?

**Maxime Butera et Limor Aharon**: Oui. Normalement, il n'y aura pas de nouveau de présentation.

**Magali Legast** : Les amendements 4 et 5 sont juste de la forme. Donc, on demande juste à Martin de travailler plus et qu'il nous présente le reste.

**Maxime Butera**: Merci d'avoir bien résumé ma position.

**Mehdi Pire** : Est-ce qu'on peut revoir l'ordre du jour ? Et c'est quoi le speed-dating des commissions?

**Maxime Butera** : Non, on ne revoit pas l'ordre du jour. Et on supprime les speed-datings.

## 8. Vote des mandats externes

### 8.1 Case central (2 effectif-ves et 1 suppléant-e)

**Maxime Butera** : Pas besoin de répéter ?

**Henry Maes** : Le CASE traite les affaires sociales étudiantes, un endroit super important car on a 50% des sièges et on peut facilement bloquer des choses. En termes d'exclusivité, c'est un endroit important avec des réunions une fois par mois.

**Maxime Butera** : Des candidat-e-s ?

**Egide Izere** : Ceux-celles qui avaient déjà été élu-e-s ?

**Maxime Butera** : Ils-elles restent élu-e-s.

**Sébastien Kudas** : On peut avoir un rappel de qui est dans le CASE ?

**Maxime Butera** : Oui. Je te lis : Arnaud Tarte (eff), Simon Geshef (eff), Miel Owen (eff), Melvyn Kuetgens (eff), Grégoire Carbonez (eff), Limor Aharon (sup), Eleonore Haddioui (sup), Sarah-Christelle Derkenne (sup), Dorsan Van Cutsem (sup), Célestine Moreau (sup), Colin Willems (sup), Egide Izere (sup), Julie Lefèvre (sup) et Julien Van Overstraeten (sup).

**Limor Aharon** : Il y a deux effectif-ive-s à élire.

**Arnaud Huberty**: Point technique : Il y a combien de suppléant-e-s?

**Limor Aharon** : Il y a 8 suppléant-e-s donc il en reste 2.

**Arnaud Huberty** : Point technique : Est-ce qu'il y a besoin de voter ? Est-ce que les suppléant-e-s peuvent se présenter pour être effectif-ive-s ?

**Limor Aharon** : Oui. Ensuite, qui se présente en effectif-ive ?

**Maxime Butera** : Egide et Claire se présentent.

**Simon Geshef** : Si Claire se présente en effective, elle peut se représenter en suppléance ?

**Célestine Moreau** : La dernière fois, les suppléant·e·s sont ceux·celles qui n'ont pas été effectif-ive·s.

**Bryan Meganck**: 1 ou 2 effectif-ive·s ?

**Maxime Butera**: Je me suis trompé. C'est 2.

**Egide Izere** : Je me présente au CASE central. J'ai une bonne connaissance de l'UCL, j'ai été alma et je connais la CGEI. J'ai été actif dans le milieu des Kaps et dans le cercle des étudiants rwandais. J'ai été 3 ans à l'AGL et j'ai travaillé avec le centre placet. Je connais les questions sociales. J'avais été élu comme suppléant mais je voudrais passer effectif et défendre les étudiant·e·s des minorités avec qui j'ai eu beaucoup de contact.

**Claire Marchal** : Je n'ai pas autant d'expérience. Il s'agit de ma première année sur le site mais j'ai participé aux Kaps et j'ai vécu 4 ans ici à LLN. Si je suis élue, ça me permettrait de porter tous les projets d'inclusivité.

**Limor Aharon** : Est-ce que quelqu'un se présente comme suppléant·e ? Vous vous présentez comme effectif·ive et c'est un mandat à part. Les effectif·ive·s et suppléant·e·s sont 2 mandats séparés.

**Simon Geshef** : On a fait l'inverse la dernière fois.

[Quelqu'un toque. Ils viennent chercher **Sébastien Kudas**, qui sort.]

**Henry Maes** : Petit précision sur les deux possibilités, les deux se valent. Il n'y a pas de règle. C'est à la présidence de choisir comment gérer ses délégations.

**Célestine Moreau** : J'ai l'impression qu'il y a personne qui se présente comme suppléant·e. Or, vu qu'ils veulent vraiment y aller autant qu'ils·elles y soient en suppléant·e.

**Magali Legast** : Mais là, il n'y a pas assez de place ?

**Limor Aharon** : Donc, il faut deux suppléant·e·s et un·e effectif·ive.

**Magali Legast** : Ilias se présente comme suppléant.

**Maxime Butera** : Deux minutes. On réfléchit sur le nombre de personnes.

[Sébastien Kudas revient.]

**Maxime Butera** : Il nous faut deux effectif-ive-s et deux suppléant-e-s point. J'ai entendu dire qu'il y a deux personnes qui se présentent. Donc, Magali Legast présente Ilias Karavidas puis il y aura Simon et Yassine.

**Magali Legast** : Je vais d'abord voir qui se présente avant de présenter Ilias.

**Simon Geshef** : Moi je présente Farah Addahri Abarkan de Woluwé qui aimerait mettre dans le CASE.

**Yassine Chramti**: S'il y a deux personnes pour remplir le siège, je ne me présente pas.

**Magali Legast** : Ilias Karavidas est l'AGL depuis super longtemps. il connaît super bien l'AGL et tous les décrets. Il faut un travail incroyable à l'AGL.

**Simon Geshef**: Je ne connais pas bien Farah mais elle est super motivée et ça serait stupide de pas la mettre.

**Maxime Butera**: On vous demande de mettre entre parenthèses (eff) ou (sup) ou (supp) sur vos bulletins de vote de manière lisible.

**[Vote pour les mandats Case Central - bulletins : 51 dont 0 nul et 2 blancs]**

**Claire Marchal (effective)** : POUR 44 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 4

**Egide Izere (effectif)** : POUR 44 - CONTRE 6 - ABSTENTIONS 1

**Ilias Karavidas (suppléant)** : POUR 39 - CONTRE 7 - ABSTENTIONS 3

**Farah Addahri Abarkan (suppléante)** : POUR 46 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 4

**Claire et Egide** sont élu-e-s comme **effectif-ve-s**.

**Ilias et Farah** sont élus comme **suppléant-e-s**.

## **8.2 Case local**

**Maxime Butera** : Faut-il présenter le CASE local ?

**Célestine Moreau et Mathilde Fraipont** : Idem pour le local.

**Maxime Butera** : Parfait, merci pour cette présentation.

**Egide Izere** : Il le semble que, lors d'un conseil précédent, on avait dit qu'il y avait pas de réunions du case local parce que tout est géré au niveau du case central ?

**Sébastien Kudas** : En fait, il n'y a quasiment pas de CASE local. Donc on pensait le supprimer.

**Maxime Butera** : Oui, mais c'est dans l'ordre du jour et pour l'instant il existe.

**Simon Geshef** : Tout dépend de la construction de l'ordre du jour. C'est un endroit utilisable; Il y a traditionnellement des membres GCL, de la Fédé,...

**Maxime Butera** : Des candidat-e-s ?

**Simon Geshef** : Il y a Arnaud Tarte, Margaux Grimonster et Simon Geshef.

**Maxime Butera** : Il nous faut 4 effectif-ive-s et 4 suppléant-e-s.

**Limor Aharon** : Quelqu'un se présente ?

**Dorsan Van Cutsem** : Moi, je me présente comme suppléant.

**Egide Izere**: Je me présente en suppléant.

**Sébastien Kudas** : Chaud de me présenter en effectif.

**Simon Geshef** : Moi, je peux me retirer.

**Maxime Butera** : Encore des candidat-e-s ? Plus personne?

**Mathilde Fraipont**: Est-ce qu'on peut ne pas revenir sur sa parole ?

**Maxime Butera** : Il y a 3 effectif-ive-s et 3 suppléant-e-s qui se présentent. C'est un peu dommage qu'il reste qu'une place...

**Simon Geshef** : Faut laisser une place pour la Fédé en effectif.

**[Vote pour les mandats du Case local - bulletins : 51 dont 3 nuls et 1 blanc]**

**Margaux Grimonster (effective)** : POUR 38 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 7.  
**Arnaud Tarte (effectif)** : POUR 42 - CONTRE 0 - ABSTENTIONS 7.  
**Sébastien Kudas (effectif)** : POUR 42 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 4.  
**Dorsan Van Cutsem (suppléant)** : POUR 44 - CONTRE 0 - ABSTENTIONS 3.  
**Egide Izere (suppléant)** : POUR 47 - CONTRE 0 - ABSTENTIONS 0.  
**Claire Marchal (suppléante)** : POUR 43 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 3.

**Margaux, Arnaud et Sébastien** sont élu-e-s comme **effectif-ve-s**.  
**Dorsan, Egide et Claire** sont élu-e-s comme **suppléant-e-s**.

### **8.3 Commission électorale (3 effectifs-ves et 1 suppléant-e-s)**

**Limor Aharon** : La Com' élect est la commission qui va gérer les élections de l'année à venir. Toutes les personnes qui se présentent à ce mandat ne peuvent pas se présenter aux élections de l'année.

**Maxime** : Compris ?

**Les conseiller-ère-s** : Oui.

**Limor Aharon** : Qui se présente ?

**Magali Legast** : Ilias Karavidas présente en effectif.

**Mathilde Fraipont** : Eléonore Haddioui se présente en effective.

**Limor Aharon** : Je me présente aussi en effective.

**Medhi Pire**: Guillaume Bach se présente en effectif.

**Célestine Moreau** : Je me présente en suppléante.

**Melvyn Kuetgens** : Je me présente en effectif.

**Maxime Butera** : On passe au vote papier.

**Dorsan Van Cutsem** : On peut présenter les gens avant?

**Maxime Butera** : Oui.

**Magali Legast** : Ilias Karavidas est toujours cette personne incroyable et est sur alma, il a une bonne vision sur ce qui a pu se passer et il a un esprit juridique et fera sans doute ça très bien.

**Mathilde Fraipont** : Eleonore Haddioui est l'ancienne SG de l'AGL. Elle veut donner son temps et son engagement au bon déroulement de la campagne.

**Mehdi Pire** : Guillaume Bach était là. C'est l'ancien président de l'UBE et je trouve ça intéressant.

**Limor Aharon** : Je suis coprésidente du conseil et, c'est ma dernière année, j'ai vécu 3 élections et demi et je pense avoir une petite expérience pour savoir comment ça se passe et je connais le timing dans lequel ça se passe.

**Melvyn Kuetgens** : J'ai participé à 3 élections dans des contextes très différents. D'abord, dans une liste de 110 personnes. Ensuite, seul. Ensuite, en tant que cofondateur d'une liste. En plus, j'approche la fin de mes études et je pense que je peux faire cela pour la représentation étudiante.

**Limor Aharon** : Sarah-Christelle Derkenne est une fille super chouette, l'avantage c'est qu'elle n'est pas investie dans d'autres mandats donc elle a le temps de le faire et elle a vécu plusieurs élections. Elle veut s'investir pour que les suivantes se passent bien.

**Célestine Moreau** : Ca fait 4 ans que je suis à l'AGL. J'ai vécu tout type de campagne, parfois très différentes. J'ai une expérience assez importante. Je trouve que c'est important que les élections puissent se passer correctement.

**Simon Geshef** : J'ai une question pour Mehdi. En tant que représentant UBE, il y a eu des discussions pour séparer les élections AGL des élections UBE et je voudrais avoir l'avis de Guillaume Bach là-dessus parce que ça influence mon vote.

**Henry Maes** : Normalement, il y a un·e représentant·e de l'UBE à la Com'élec. Or, on a peu de nouvelles de l'UBE. Guillaume Bach a été président de l'UBE mais je comprends pas l'avantage de cette expérience.

**Limor Aharon** : Guillaume Bach ne se présente pas comme étudiant de l'UBE on est d'accord ? Du coup, les gens doivent bien suivre les décisions de l'AGL.

**Yassine Chramti** : J'ai une remarque générale. D'habitude, les personnes qui ont à coeur les élections AGL consultent les premières personnes concernées, c'est-à-dire les BDE. Or, ils n'ont pas été consultés. C'est difficile de venir se présenter sans connaître l'avis des BDE.

**Mehdi Pire** : Il ne se présente pas sur un siège UBE. Pour le reste des questions, je ne sais pas. Il ne vient pas là en tant que représentant de l'UBE, c'était juste un argument pour donner son expérience dans l'engagement étudiant.

**Célestine Moreau** : Pour répondre aux principes des élections facultaires, la plupart d'entre nous avons été élu·e·s pour représenter notre faculté. Les élections facultaires en font aussi parties entièrement.

**Maxime Butera** : On va passer au vote. Il faut 3 effectif·ive·s et 1 suppléant·e. Maximum 3 croix "pour" pour les effectifs et 1 croix "pour" pour les suppléants.

### [Vote pour les mandats de la Commission Électorale - Bulletins : 51 dont 1 nul]

**Ilias Karavidas (effectif)** : POUR 39 - CONTRE 7 - ABSTENTIONS 1 - BLANCS 2.

**Éléonore Haddioui (effective)** : POUR 19 - CONTRE 25 - ABSTENTIONS 2 - BLANCS 4.

**Guillaume Bach (effectif)** : POUR 19 - CONTRE 24 - ABSTENTIONS 5 - BLANCS 2

**Mevlyn Kuetgens (effectif)** : POUR 23 - CONTRE 16 - ABSTENTIONS 9 - BLANCS 2.

**Limor Aharon (effective)** : POUR 32 - CONTRE 14 - ABSTENTIONS 2 - BLANCS 2

**Sarah-Christelle Derkenne (effective)** : POUR 12 - CONTRE 13 - ABSTENTIONS 24 - BLANCS 2.

**Célestine Moreau (suppléante)** : POUR 34 - CONTRE 10 - ABSTENTIONS 6 - BLANCS 0.

**Ilias, Limor et Melvyn** sont élu·e·s comme **effectif·ve·s**.  
**Célestine** est élue comme **suppléante**.  
**Éléonore, Guillaume et Sarah-Christelle** ne sont **pas élu·e·s**.

## 8.4 Commission de Subsidés Socio-culturels SSC (5 postes ouverts)

**Maxime Butera** : On va passer à la présentation des SSC.

**Mehdi Pire** : La SSC est la commission qui attribue les 10 000€ de subsides qu'on a vu tout à l'heure, à raison de 5000 euros par quadrimestre.

**Simon Geshef** : On doit élire 5 postes alors que l'an passé, les gens venaient simplement non?

**Célestine Moreau** : Non, ils-elles ont été élu·e·s.

**Martin Pasture** : Je me présente comme effectif.

**Bryan Meganck**: Je me présente comme effectif.

**Sébastien Kudas** : Je me présente comme effectif.

**Robin Josse** : Je me présente comme effectif.

**Egide Izere**: Je me présente comme effectif.

**Baptiste Van Tichelen** : Je me présente comme effectif.

**Martin Pasture** : En tant que trésorier, ça m'intéresse de bosser dans les subsides. Mais en fait, je suis invité permanent donc je viendrai mais je me retire.

**Bryan Meganck** : Je me présente parce que j'ai déjà été élu pour le FIPE, une autre optique de projet m'intéresse. J'aimerais aussi lire les présentations de projets.

**Sébastien Kudas** : Je suis un ancien de la Commission. Ca fait deux ans que j'y suis. L'année passée, on a fait pas mal de choses et je veux garder cette dynamique.

**Robin Josse** : Je suis dans les cercles, les kaps, les régionales,.. Bref, ça m'intéresse.

**Baptiste Van Tichelen** : Je me présente car je connais très bien le monde de l'animation et les KAPS. Je peux amener pas mal de réflexion quant à mon expérience.

**Egide Izere** : Je comptais rejoindre la commission inclusivité et je trouve ça intéressant de ce point de vue de voir les intérêts du monde étudiant pour enrichir le travail de la commission.

**Henry Maes**: Il n'y a que des hommes dans cette délégation.

**Maxime Butera** : Il y a plusieurs Baptiste et Sébastien donc précisez bien les noms.

**[Vote des mandats de la Commission Subsides Socio-Culturels - Bulletins : 50 dont 2 nuls].**

**Bryan Meganck** : POUR 35 - CONTRE 13 - ABSTENTIONS 0.

**Sébastien Kudas** : POUR 44 - CONTRE 3 - ABSTENTIONS 1.

**Robin Josse** : POUR 43 - CONTRE 4 - ABSTENTIONS 1.

**Baptiste Van Tichelen** : POUR 40 - CONTRE 8 - ABSTENTIONS 0.

**Egide Izere** : POUR 42 - CONTRE 6 - ABSTENTIONS 0.

**Bryan, Sébastien, Robin, Baptiste et Egide** sont élus.

### **8.5 Cefo (1 effectif-ve)**

**Limor Aharon** : Il manque 1 effectif-ive.

**Henry Maes** : Je présente Simon Noppe. Il n'est pas encore président de la commission enseignement mais il a été mentionné. Il est motivé et fait attention à la cohésion d'équipe.

**[Vote pour le mandat du CEFO - Bulletins 50 dont 0 nul]**

**Simon Noppe (effectif)** : POUR 41 - CONTRE 1 - ABSTENTIONS 8.

**Simon** est élu comme **effectif**.

### **8.6 Commission disciplinaire de première instance (1 effectifs-ve et 1 suppléant-e)**

**Limor Aharon** : Il y a une nouvelle commission créée par le RGEE, nouvelle délégation avec des étudiant-e-s. Il y a un-e effectif-ive et un-e suppléant-e et ce sera idem pour la commission disciplinaire d'appel.

**Yassine Chramti** : Les fréquences, normalement, c'est très regroupé. Souvent, après des sessions d'examens. Mais elles pourraient se regrouper n'importe quand. En plus, je me demande si la commission disciplinaire d'appel est celle avec le Recteur parce que si oui, ça serait désigné par le Président AGL.

**Limor Aharon** : Non, c'est le Conseil qui décide.

**Yassine Chramti** : Je me présente comme suppléant.

**Limor Aharon**: Ilias Karavidas se présente en effectif. Il nous a envoyé un message car c'est important pour lui. Pour le reste, Magali Legast, tu as déjà présenté Ilias.

**Medhi Pire** : Je me présente en suppléant.

**Yassine Chramti** : Concrètement, en Commission disciplinaire, je n'ai pas beaucoup d'expérience mais c'est nouveau. Il s'agit d'une commission pour toutes les facultés. Je suis suppléant s'il y a besoin mais j'aimerais donner un coup de main et faire de l'analyse de dossier. Je veux aider au maximum les étudiant-e-s.

**Mehdi Pire** : Je n'ai jamais été dans cette commission là mais j'ai été dans 2 autres commission d'appel sur d'autres sujets. Je connais l'expérience avec les institutions avec qui il faut un peu ferrailler pour défendre les droits des étudiant-e-s.

**Limor Aharon** : Un pour maximum pour l'effectif-ive et un pour maximum pour le suppléant-e.

**[Vote pour les mandats de la Commission disciplinaire de première instance - bulletins : 51 dont 2 nuls]**

**Ilias Karavidas (effectif)** : POUR 40 - CONTRE 2 - ABSTENTIONS 7 - BLANCS 0.

**Yassine Chramti (suppléant)** : POUR 19 - CONTRE 10 - ABSTENTIONS 18 - BLANCS 2.

**Mehdi Pire (suppléant)** : POUR 24 - CONTRE 17 - ABSTENTIONS 8 - BLANCS 0.

**Ilias** est élu comme **effectif**.

**Mehdi** est élu comme **suppléant**.

**Yassine** n'est pas élu.

### **8.7 Commission disciplinaire d'appel (1 effectifs-ve et 1 suppléant-e)**

**Maxime Butera** : Il faut un-e effectif-ive et un-e suppléant-e également.

**Claire Marchal** : Je me présente en suppléante.

**Arnaud Huberty** : Je me présente en effectif.

**[Vote pour les mandats de la Commission disciplinaire d'appel - Bulletins : 51 dont 2 nuls]**

**Arnaud Huberty (effectif)** : POUR 42 - CONTRE 6 - ABSTENTIONS 0 - BLANCS 1.

**Claire Marchal (suppléante)** : POUR 46 - CONTRE 2 - ABSTENTIONS 0 - BLANCS 1.

**Arnaud** est élu comme **effectif**.

**Claire** est élue comme **suppléante**.

## **9. Speed dating des commissions**

On passe.

## **10. Retour de la délégation ORC**

[23h45 : Sébastien Kudas s'en va.]

**Medhi Pire** : L'AGL envoie une délégation à la FEF. On a eu un conseil de la FEF début septembre. On a encore un conseil le samedi 12. C'était un peu spécial car c'était l'université de la FEF avec tous les gens qui veulent rentrer puis en plus on a eu un conseil.

Donc, dans le fond, on a beaucoup parlé des alliances des universités européennes. On a voté une note là-dessus. On a aussi adopté un budget. On a aussi parlé du Décret fourre-tout, et notamment l'histoire des mémoires. On a entamé un groupe de travail pour cette question. La FEF a aussi réaffirmé son envie de faire des formations politiques. En plus, la FEF veut continuer son combat pour le prix du minerval. Finalement, la prochaine question : l'affiliation de l'AGL à la FEF ou non.

## **12) Retour des délégations**

**Maxime Butera** : Vous avez reçu les documents du retour de la délégation CAC. Désolé mais vous irez les lire car on n'a pas le temps.

## **13) Divers**

**Yassine Chramti** : Mehdi Pire vous a parlé de la FEF. Jeudi, il y a réunion de la régionale.

**Soline Schreuer** : Est-ce que les gens responsables des comités mettent un mot sur Facebook pour que les conseillers puissent s'impliquer.

**Yassine Chramti** : J'aimerais avoir des retours du comité pour le prochain conseil.

**Mehdi Pire** : Je suis content d'être en cercle, c'est bon pour les discussions et je suis content que le conseil se soit mieux passé que le précédent. Merci pour ça.

**Henry Maes** : Sortez vos agendas pour les élections du VRAE parce que c'est notre action du quadri. Partagez l'événement s'il vous plaît.

**Maxime Butera** : Deux points divers :

- Certains "memes" sont drôles mais d'autres touchent directement à une personne. Ils sont méchants et malsains. Les calomnies, diffamations sont interdites ! Internet a une mémoire intemporelle et même supprimé, ça resterait. En plus, tout ça nuit gravement à l'image de l'AGL. Finalement, il y a aussi nos

permanent·e·s qui sont touché·e·s par ce genre de comportement. Donc, voilà. Je souhaitais faire un rappel à l'ordre.

- Mon deuxième point est le suivant. Il n'est pas aussi grave mais tout aussi peu joyeux. Je vous présente ma démission du poste de la présidence du conseil. Nous sommes donc en démission avec Limor, de facto. Je ne démissionne pas par plaisir. J'ai des raisons tout à fait personnelles. Grégoire Carbonez va avoir besoin de moi. En plus, j'ai un autre ami qui j'ai totalement négligé alors qu'il s'agit de quelque chose de très important. Par ailleurs, au niveau familial, j'ai beaucoup de choses à régler. J'ai d'autres raisons très personnelles que je ne veux pas aborder ici. Ca ne me fait pas plaisir mais je n'ai pas le choix.

**Arnaud Huberty** : Je pense que je parle pour nous tou·te·s en disant merci et fais le choix avec lequel tu peux vivre et avec lequel tu te sens le mieux. L'AGL survivra, raison de plus de se serrer les coudes. A la fin de l'année, j'espère tirer un bilan positif et pouvoir vous le montrer à la fin de l'année. Merci et courage à nous tou·te·s pour la suite.

**Maxime Butera** : Evidemment, je resterai jusqu'à ce que mon·ma remplaçant·e soit nommé·e. Je ne sais pas ce qu'il en est pour Limor. C'est sa position. Par ailleurs, je voulais tout spécialement remercier Limor pour son taf. Sinon, le prochain conseil est prévu le 28 octobre.

**Limor Aharon**: Merci de ranger les tables et merci d'être resté·e·s jusqu'au bout.

**Fin**